

Finances : où placer ses économies en toute sécurité en 2013 ?

PLACEMENTS Vous avez réussi à vous constituer un petit pécule et vous aimeriez le faire fructifier sans prendre trop de risques. Mais où placer votre bas de laine en 2013 ? La Tribune d'Orléans a interrogé le professeur Jean-Paul Pollin, membre du Laboratoire d'Économie de l'Université d'Orléans, docteur en sciences économiques, spécialiste des questions de théorie et politique monétaires, finance de marché et économie bancaire.



Par Madie Guillaud.

On est actuellement dans l'incertitude concernant les taux d'intérêt et la rentabilité des différents placements. Dans ce contexte, où investir ?

Tout dépend de la somme dont la personne dispose. S'il s'agit de 5.000 euros, l'idéal est de les placer sur un livret A (voir encadré) ou un Livret de Développement Durable (LDD), même si cela ne rapporte pas beaucoup. Il faut par ailleurs souligner que le taux de ces livrets est net de prélèvement obligatoire. Ainsi, l'inflation ne va pas réduire l'épargne.

Et si l'on dispose de la cagnotte somptueuse de 100.000 euros ?

Dans ce cas, le mieux est d'acheter un bien immobilier si l'on n'est pas encore propriétaire ou de placer son argent dans l'assurance-vie (fonds en euros garantis) même si elle a eu des rendements plutôt faibles ces dernières années (2-3%). Il faut également prendre garde à la fiscalité de ces produits qui varie selon la durée de garde : on est soumis à un prélèvement de 35% si on casse son assurance-vie avant 8 ans.

Vous parlez aussi d'investissement dans l'immobilier. La pierre restera-t-elle un placement sûr ?

L'immobilier reste un bon placement et même un placement incontournable s'il s'agit d'acheter votre résidence principale. L'immobilier de rapport est plus incertain. On ne sait pas comment va évoluer la fiscalité ni si on se dirige vers le plafonnement des loyers, comme l'a annoncé le ministre Cécile Dufrot. On ne sait pas non plus comment vont évoluer les prix. On n'est pas sorti de la crise immobilière : les stocks à la vente sont encore relativement importants. Il est donc possible que les prix baissent encore. Si on achète un bien, il faut avoir en tête de le garder au moins 10 ans. Dans 10 ans, les prix seront probablement repartis à la hausse. L'achat immobilier n'est pas un achat spéculatif. En France, les prix de l'immobilier sont plus stables que dans d'autres pays, on ne prend pas beaucoup de risques si on n'attend pas sur une rentabilité à court terme.

Par ailleurs, les taux d'intérêt sont actuellement historiquement bas. Si on a l'assurance que l'économie repart, les banques centrales vont remonter leurs taux. Ils remontent déjà sur les courtes durées, les taux longs vont suivre... On n'en est pas encore à ce que la conjoncture n'est pas bonne mais la majorité des économistes prévoit un rebond de l'économie en 2014.

Livret A / Livret de Développement Durable

Versement libre.

Plafond :

22 950 euros depuis le 1^{er} janvier 2013. (LDD : 12.000 euros)

Taux de rémunération :

1,75 % depuis le 1^{er} février 2013, 2,25% sur janvier 2013.

Fiscalité :

Net d'impôt sur les revenus

On dit souvent que l'or est une valeur refuge en cas de crise. Est-ce bien toujours le cas ?

L'or est à des niveaux très élevés (40.000 euros le kilo en moyenne, NDLR). Si la situation économique s'améliore, si les incertitudes s'éloignent, le cours de l'or chutera. A déconseiller, donc.

On n'a pas parlé de la bourse.

La bourse a progressé même si elle a moins augmenté en France qu'en Allemagne ou aux États-Unis. Cette remontée est temporaire. Les bourses ont beaucoup



baissé

entre 2007 et

2013 : en juillet 2007, le

CAC 40 atteignait 6.000

points, en février 2013,

il est à 2.700. Grosse dégringolade...

Il est possible qu'on assiste

à un vrai rebond une fois la crise de

l'euro passée. Mais la conjoncture

est trop incertaine. L'année 2013

sera piteuse. Dans ces conditions, la

bourse ne fera pas de prodige...

En pleine crise financière, l'assurance-vie, l'immobilier et les livrets d'épargne restent des valeurs sûres.

La tribune d'Orléans du jeudi 14 février 2013 n° 295

Dossier Epargne Assurance

« Finances : où placer ses économies en toute sécurité en 2013 ?

par Jean-Paul POLLIN